

COVID-19 : GUIDE DES PARENTS

2021-2022



Résumé des mesures en place dans nos écoles :

- Évaluation quotidienne de l'état de santé : les élèves et le personnel qui présentent des symptômes doivent rester à la maison
- Lavage des mains et hygiène respiratoire
- Mesures supplémentaires de nettoyage dans les écoles
- Cohortes au primaire et lorsque possible au secondaire
- Port du masque obligatoire en tout temps pour les élèves de la maternelle à la 12^e année
- Fin de la notification des cas de COVID-19 en milieu scolaire
- Fin de l'isolement des contacts étroits, conformément aux directives d'AHS

Évaluation quotidienne de l'état de santé

Les familles, le personnel et les visiteurs doivent compléter le [Questionnaire d'évaluation quotidien du ministère de la Santé \(COVID-19\)](#) à chaque jour avant de se présenter à l'école. Les personnes qui ne sentent pas bien ou qui présentent des symptômes de maladie respiratoire doivent rester à la maison.

Toute personne qui reçoit un résultat de test positif ou qui présente des symptômes reliés à la COVID-19 doit respecter les [exigences en matière d'isolement du gouvernement de l'Alberta](#).

Personnes symptomatiques

Tout élève ou membre du personnel présentant des symptômes associés à la COVID-19 pendant la journée d'école sera placé en isolement à l'infirmierie et devra quitter l'école dès que possible.

Les élèves symptomatiques, ainsi que les personnes qui interagissent avec eux, doivent porter le masque ainsi que tout autre équipement de protection individuel jugé adéquat.

Notification des cas

Compte tenu que le FrancoSud ne sera plus informé par AHS des cas positifs associés à ses écoles, aucune communication ne sera envoyée aux familles à ce sujet. Cela signifie également que les cohortes ne seront plus placées en isolement s'il y a un cas positif de COVID-19 à l'école.

Les écoles suivront les directives habituelles de AHS au sujet de la communication des cas potentiels d'écllosion de maladies respiratoires comme la grippe, le rhume ou la COVID-19.

Isolement

Le gouvernement de l'Alberta a récemment apporté des [modifications aux règles d'isolement](#) pour les personnes positives à la COVID-19.

- Les personnes qui ont reçu 2 doses de vaccin doivent s'isoler pour un minimum de **5 jours**, ou plus si les symptômes persistent. Pour les 5 jours suivant l'isolation, le port du masque est obligatoire en tout temps.

- Les personnes non vaccinées ou ayant reçu seulement une dose doivent s'isoler pour un minimum de **10 jours**, ou plus si les symptômes persistent.

Port du masque

Le port du masque est obligatoire en tout temps dans l'école et pendant le transport scolaire, et ce, pour tous les élèves de la maternelle à la 12^e année et pour le personnel.

Le port de masques de qualité médicale a été recommandé par les autorités de santé puisqu'ils sont jugés comme étant plus efficaces. Bien que nous encourageons le port de ce type de masques, les masques en tissu seront toujours permis dans les écoles.

Une exception est possible lorsque les élèves sont assis à leur bureau en travail individuel, lorsqu'ils consomment de la nourriture et lors d'activités physiques.

Les élèves qui ne peuvent pas porter le masque doivent remplir le [formulaire d'exemption du port de masque](#) et le remettre à la direction d'école.

Lavage des mains et hygiène respiratoire

Le lavage des mains et le recours à de bonnes pratiques d'hygiène respiratoire sont des manières efficaces pour limiter la transmission de maladies.

De l'antiseptique pour les mains continue d'être disponible à plusieurs endroits dans les écoles. Toute personne qui entre dans une école ou un bâtiment du FrancoSud doit utiliser de l'antiseptique ou se laver les mains immédiatement.

Les élèves et le personnel sont encouragés à se laver les mains fréquemment durant la journée, notamment :

- À chaque fois qu'ils entrent ou quittent l'école
- Avant d'entrer dans la salle de classe
- Avant et après l'utilisation de matériel partagé
- Avant et après avoir mangé

Nettoyage

Les écoles sont nettoyées quotidiennement et des mesures supplémentaires sont mises en place tout au long de la journée. Les endroits qui sont touchés fréquemment sont nettoyés plusieurs fois par jour.

Les écoles ont accès à du matériel de nettoyage afin d'assurer la propreté des espaces d'apprentissage et de travail ainsi que des objets partagés (technologie, matériel de sport, équipement spécialisé, etc.).

Aménagement des salles de classe

Les classes sont aménagées afin d'éviter que les élèves ne soient face à face et la distanciation entre les élèves est encouragée, lorsque possible.

Distanciation physique

Les écoles continuent de pratiquer la distanciation physique dans les salles de classe, les couloirs, les toilettes et espaces communs, lorsque possible.

Cohortes

Les cohortes sont obligatoires pour les élèves de la maternelle à la 6^e année, chaque classe représentant une cohorte.

Pour les élèves de 7^e à 12^e année, les cohortes sont déterminées par chaque école en fonction de son contexte et de sa configuration. Si la cohorte ne peut pas être maintenue (ex : lors des cours d'option) le port du masque est obligatoire.

Transport scolaire

Conformément à l'[ordre ministériel 34-2021](#), le port du masque est obligatoire pour tous les élèves à bord des autobus scolaires. Le FrancoSud ne peut pas accommoder les exceptions de port du masque dans les autobus car il est impossible de respecter la mesure alternative, soit le maintien de 2 mètres de distance entre les élèves des différentes familles. Les autobus continueront d'être nettoyés après les trajets du matin et du soir.

Apprentissage

Examens de diplôme (12^e année)

Le gouvernement de l'Alberta a pris la décision d'annuler les examens de diplôme de janvier. Une décision sera prise plus tard pour ceux de fin d'année.

Appui à l'apprentissage pour les élèves en isolement

Les élèves qui doivent s'isoler en raison d'un test positif à la COVID-19 ou qui présentent des symptômes bénéficient d'un appui de la part de leur enseignant, sans toutefois que celui-ci s'engage dans un apprentissage à distance comme ce fut le cas par le passé.

Casiers, vestiaires, bibliothèque et fontaines à eau

Les élèves peuvent utiliser les casiers, les vestiaires et la bibliothèque. Des modifications légères peuvent être apportées à l'horaire afin d'encourager la distanciation physique et le respect des cohortes.

Bien que les fontaines à eau soient accessibles, nous encourageons les élèves à apporter leur propre bouteille d'eau de la maison.

Repas

Les élèves du primaire mangent toujours avec leur cohorte, cette mesure est également fortement recommandée pour les élèves du secondaire. Si les élèves du secondaire mangent dans un endroit commun, des mesures supplémentaires telles que la distanciation et un nombre limité d'élèves à la fois sont en place pour maintenir un environnement sécuritaire.

Il est possible pour les écoles d'organiser des dîners spéciaux et de commander des repas chauds. La nourriture doit être en portions individuelles et aucun partage de nourriture, de vaisselle ou d'ustensiles n'est permis.

Assemblées

Toutes les assemblées doivent se faire de manière virtuelle. Les assemblées en personne sont suspendues jusqu'à nouvel ordre. Nous réévaluerons cette mesure dès que la situation sanitaire le permettra.

Sorties éducatives

Nous encourageons les écoles à tenir des sorties éducatives de manière virtuelle. Certaines sorties à l'extérieur de l'école sont toujours permises et doivent se faire dans le respect des règles sanitaires.

Activités sportives, parascolaires et les clubs

Les activités parascolaires et les clubs sont suspendus jusqu'à la fin janvier. Les ligues sportives pourront reprendre dans le respect des règles sanitaires établies par les différentes ligues.

Bénévoles et visiteurs

Le FrancoSud apprécie le travail des bénévoles et reconnaît leur rôle important dans la vie scolaire. Toutefois, pour le moment, aucun bénévole ni visiteur n'est autorisé dans nos écoles. Nous réévaluerons cette mesure dès que la situation sanitaire le permettra.

Santé mentale

Les écoles jouent un rôle important dans le maintien d'une bonne santé mentale. Le FrancoSud s'engage à continuer d'offrir des services et des activités qui soutiennent cette initiative, notamment grâce au programme Projet Appartenance, entre autres.

En tant que parents, vous pouvez partager vos inquiétudes auprès du personnel des écoles et utiliser les services de nos partenaires.

Si vous avez des inquiétudes face au bien-être de votre enfant, vous pouvez en faire part au personnel de nos écoles ou encore communiquer avec le programme Projet Appartenance au infoppa@francosud.ca.

Vous trouverez également plusieurs ressources en lien avec le bien-être et la santé mentale sur la [page Santé mentale de notre site web](#).